

Lobbying et voie ferrée

Référence : Seymour, B. « VIA Rail et CN : Bathurst appuie Transport Action Atlantique. »
L'Acadie Nouvelle, 21 septembre 2012.

Mots-clés : influence; association; transport ferroviaire

Contexte :

Une ville du Nouveau-Brunswick donne son appui à une association ayant pour but de défendre les droits des usagers du transport en commun et militant pour empêcher l'arrêt de service ferroviaire dans cette communauté.

Problème identifié et causes du problème :

La compagnie de chemins de fer a annoncé vouloir fermer 225 km de voie ferrée entre deux villes du N.-B. parce que le transport de marchandises n'est plus rentable et qu'il faudrait investir près de 50 millions de dollars pour remettre en bon état les rails de ce tronçon.

Si le trajet entre les deux villes n'est plus desservi par le service ferroviaire, cela entravera considérablement l'expansion et la croissance des entreprises et le développement économique durable de la région. Le transport ferroviaire est un élément fondamental pour faire des affaires; notamment, de nouvelles sociétés minières sont en pleine expansion dans cette communauté et ces sociétés vont avoir besoin de ce service.

Objectifs à atteindre :

L'objectif à atteindre est de faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il empêche l'arrêt du service ferroviaire en aidant cette compagnie de chemins de fer à réparer la voie ferrée.

Solution envisagée :

Après cette réparation, la compagnie de transport ferroviaire pourrait promouvoir son service afin d'augmenter sa clientèle.

Mise en œuvre de la solution :

Le groupe de pression, qui a pour but de défendre les droits des usagers du transport en commun, a déjà commencé à faire du lobbying dans les médias. La mairie de la ville du N.-B. invite les députés de la région à se mobiliser et à faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il apporte son appui financier pour les rénovations de la voie ferrée. Dans le même temps, les autorités municipales de cette ville veulent entamer des pourparlers avec le président de la compagnie ferroviaire dans le but de maintenir le service quotidien de transport de passagers.